

Le 4 novembre 2019

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 4 novembre 2019 à 20 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Clermont Pelletier, Sébastien Thibault et Simon Pelletier tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2019-195

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2019-196

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 octobre soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et la directrice générale présente à l'assemblée en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen est venu discuter de différents sujets.

Rés. 2019-197

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que M. Clermont Pelletier soit nommé maire suppléant pour les trois prochains mois.

Rés. 2019-198

VENTE DE BIEN EXCÉDENTAIRE – DODGE DAKOTA 2006

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que la municipalité de St-Pamphile demande des offres pour disposer du camion Dodge Dakota 2006. Les offres pourront être reçues jusqu'au jeudi 28 novembre 2019, 14 h. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres soumises.

Rés. 2019-199

VENTE DE BIEN EXCÉDENTAIRE – TONDEUSE À SIÈGE ARTICULÉ HUSQVARNA

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que la municipalité de St-Pamphile demande des offres pour disposer de la tondeuse à siège articulé Husqvarna. Les offres pourront être reçues jusqu'au jeudi 28 novembre 2019, 14 h. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres soumises.

Rés. 2019-200

DÉPÔT BUDGET 2020 TRANSPORT ADAPTÉ L'ISLET-SUD

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu :

Que la municipalité confirme sa participation au Transport Adapté L'Islet-Sud en nommant Clermont Pelletier à titre de représentant de la municipalité;

Que la municipalité accepte de verser une contribution de 7 005.63\$ pour l'année 2020, et ce en deux versements;

Que la municipalité confirme le mandat donné au Transport Adapté L'Islet-Sud;

Que la municipalité accepte le mandat d'organisme mandataire donné à Ville St-Pamphile.

Rés. 2019-201

DEMANDE DE RÉDUCTION DE VITESSE – RUE GUIMOND EST

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la municipalité reçoive la pétition formulée par les résidents de la rue Guimond Est demandant de réduire la limite de vitesse à 30 KM/H dans cette rue et se penche sur le dossier afin de réduire la vitesse dans toutes les rues municipales à 30 KM/H.

Rés. 2019-202

DEMANDE DE COMPENSATION ENTRETIEN DES CHEMINS À DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le Ministère des Ressources Naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Ville de St-Pamphile, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (KM)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés / an
Route Elgin Sud	2.93	Bois	± 23 500

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Ville de St-Pamphile demande au Ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné pour l'année 2019, et ce, sur une longueur totale de 2.93 KM.

Rés. 2019-203

REPRÉSENTANT – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que M. Luc Paris soit nommé représentant de la municipalité de St-Pamphile au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets.

Rés. 2019-204

DÉPÔT BUDGET – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le budget de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud indiquant des revenus de 506 410.00\$ et des dépenses de 506 410.29\$;

CONSIDÉRANT QUE notre participation est au montant de 198 482.76\$ et que les dates de versements sont les suivantes : le 7 janvier 2020, le 7 avril 2020, le 7 juillet 2020 et le 8 septembre 2020;

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu qu'il soit adopté le budget 2020 de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud indiquant des revenus de 506 410.00\$, des dépenses de 506 410.29\$ et que la participation de la Ville de St-Pamphile soit au montant de 198 482.76\$.

Rés. 2019-205

DEMANDE DE CONTRIBUTION – PHASE 3 HABITATIONS ST-PAMPHILE

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que la municipalité de St-Pamphile participe financièrement à la Phase 3 des Habitations St-Pamphile à raison de 125 000\$ aux conditions suivantes :

- La contribution financière sera conditionnelle à la réalisation du projet;
- La municipalité fournira une résolution pour confirmer sa participation financière au projet;
- Lorsque la municipalité recevra une confirmation écrite que le projet sera réalisé, la somme de 125 000\$ sera versée;
- La contribution financière fera partie du budget 2020, donc ne pourra être versée avant le 1^{er} janvier 2020.

Rés. 2019-206

RÉSULTATS APPEL D'OFFRES – AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME DE JEUX D'EAU ET D'UN PARCOURS SANTÉ AU PARC PLACE DE LA FRATERNITÉ

Quatre entreprises ont soumissionné :

Installation jeux-tec inc.	321 030.90 \$ taxes incluses
Réalisation dynamique inc.	270 579.87 \$ taxes incluses
SAHO construction inc.	388 486.73 \$ taxes incluses
Cité Construction TM inc.	315 497.84 \$ taxes incluses

Suite aux recommandations de l'ingénieur, il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que la soumission de Réalisation dynamique inc. au coût de 270 579.87 \$ taxes incluses soit retenue pour la réalisation des travaux décrits au devis #018601-01-1.

Rés. 2019-207

DEMANDE SUPPORT FINANCIER – ENTRETIEN PATINOIRE EXTÉRIEUR ÉCOLE ST-JOSEPH

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et résolu que la municipalité accepte de verser une somme de 1 000\$ à l'École primaire St-Joseph pour l'entretien de sa patinoire extérieure, conditionnelle au prêt de la patinoire à la municipalité 4 fois durant l'hiver 2019-2020. La contribution sera versée en 2020.

Rés. 2019-208

RAPPORT SUR LES PERMIS

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que le rapport sur l'émission des permis suivant soit par la présente accepté.

- Rés. 2019-209 **RECOMMANDATION – PRIX PRESTIGE DESJARDINS**
Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la municipalité appuie et recommande la candidature de l'entreprise St-Pamphile Fleuriste afin d'être finaliste dans la MRC de L'Islet pour le Prix Fierté du Gala Prestige de la Chambre de commerce de Montmagny qui aura lieu le 15 novembre prochain à Montmagny.
- Rés. 2019-210 **ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**
Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2019 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de septembre 2019 au montant de 578 569,48\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.
- Alexandra Dupont, dir. gén.
- Rés. 2019-211 **BARRAGE ROUTIER POUR LA GUIGNOLÉE**
Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que la municipalité accepte que la Maison de la Famille de la MRC de L'Islet effectue un barrage routier le 5 décembre prochain aux intersections des rues de l'Église et Principale et accepte de fournir des dossards et des cônes pour assurer la sécurité de l'activité.
- Rés. 2019-212 **DEMANDE CLUB DE GOLF ST-PAMPHILE – SALON DU GOLF 2020**
Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la municipalité verse un montant de 300\$ au Club de Golf de St-Pamphile pour leur participation au Salon du Golf 2020.
- Rés. 2019-213 **DEMANDE DE COMMANDITE – PLAN STRATÉGIQUE FESTIVAL DU BÛCHEUX**
Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse un montant de 2 000\$ au Festival du Bûcheux afin de poursuivre et d'appuyer leur démarche de planification stratégique
- Rés. 2019-214 **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**
Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 21 h 28.

Mario Leblanc, maire

Alexandra Dupont, Directrice générale